



doc.be

Le magazine de la
Société des Médecins
du Canton de Berne

N°1
février 2024



Sujets de cette édition

Rétrospective doc.be 2023

Coach my Career a cinq ans: être bien conseillé par des collègues avisés

Insellink – adresser des patients d'un simple clic de souris ?

Créer de la valeur ajoutée dans le service médical



Il y a des jours où de bonnes surprises, comme des résultats positifs de tests ou une guérison inespérée, viennent illuminer le quotidien du cabinet. Mais la mort peut aussi soudainement franchir le pas de la porte, lorsque nous apprenons avec tristesse le décès imminent d'un patient ou d'une patiente. Certains d'entre nous sont saisis d'effroi face au constat de leur impuissance en tant que médecin. S'ensuivent des tentatives de rationalisation pour ne pas montrer ses émotions.

La conscience médicale émane souvent d'une sorte de neutralité qui ressemble à la politique suisse. Nous voulons aider les gens à mieux gérer leur détresse. Mais notre soutien implique de supporter la souffrance et la douleur des autres. Certains abaissent le levier émotionnel au point d'en devenir glacial, d'autres l'élèvent au niveau de la compassion et laissent ainsi transparaître leur sympathie.

Faire preuve de compassion au quotidien est épuisant. Mais qu'y a-t-il de plus agréable pour les patients que de voir leur médecin faire preuve d'empathie face à une mauvaise nouvelle ? La personne malade sent alors qu'elle n'est pas seule. Même s'il n'y a rien à faire sur le plan médical, que l'emploi du temps menace d'exploser ou que le tarif est déjà épuisé. La compassion vaut de l'or, même pour nous. Je le vois sur les visages des membres de longue date de la SMCB, qui font doucement rayonner leur richesse intérieure.

Peu importe que nous accompagnions des footballeurs (YB), des médecins assistants (Coach my Career) ou la police (évaluation de l'aptitude à supporter la détention), ce qui compte, c'est la manière dont nous gérons la tâche qui nous incombe. C'est dans cet esprit que je vous adresse tous mes vœux de succès pour cette année bissextile 2024.

Dr méd. François Moll
Co-président de la Société des Médecins du Canton de Berne

Photo de couverture :

Notre système de santé ne peut pas se permettre de perdre de futurs talents. C'est pourquoi il a besoin de programmes de mentorat comme Coach my Career.

Contenu

4 **Rétrospective de l'année 2023 de doc.be**

L'année 2023 a été riche en événements aussi pour doc.be. Nous revenons ici sur les textes les plus intéressants et passons en revue les contributions de personnalités importantes.

9 **Coach my Career a cinq ans: être bien conseillé par des collègues avisés**

Coach my Career a connu un développement rapide depuis son lancement il y a cinq ans. À l'heure actuelle, le programme compte déjà 190 coachs et plus de 200 entretiens de conseil ont déjà eu lieu.

12 **InselLink – adresser des patients d'un simple clic de souris?**

Présentation d'«InselLink», le nouveau programme de l'Insel Gruppe permettant d'adresser des patients.

15 **«Le niveau ou le sexe de la joueuse ou du joueur n'a aucune importance»**

Thomas Ringgenberg est le médecin de l'équipe du BSC Young Boys depuis 2011. À l'occasion d'une interview avec doc.be, il discute de l'essor du football féminin, de l'importance de la prévention et souligne l'égalité entre tous les joueurs et joueuses.

18 **Évaluation de l'aptitude à supporter la détention: formations continues en novembre 2023**

En novembre 2023, la SMCB a de nouveau proposé, en collaboration avec la Police cantonale bernoise, deux formations continues qui ont permis aux participants de découvrir les conditions et les exigences de l'évaluation de l'aptitude à supporter la détention.

Une date à retenir: les journées bernoises de la clinique BETAKLI 2024



La prochaine édition des traditionnelles journées bernoises de la clinique BETAKLI

se tiendra **du 23 au 26 octobre 2024**. Cet événement de formation médicale, le plus grand du canton de Berne, réunit les médecins de famille pour un échange entre médecins de premier recours, médecins spécialistes, cliniques hospitalières et médecine universitaire. Les BETAKLI sont organisées par la SMCB en collaboration avec l'Hôpital de l'Île.

Notez dès aujourd'hui dans votre agenda les dates de la prochaine édition, à l'automne 2024. Un descriptif détaillé sera publié en temps voulu.



Gezeichnet 2023



Cette année encore, doc.be a fait partie de l'exposition «Gezeichnet» au Musée de la communication de Berne, qui présente chaque année les meilleurs dessins et cartoons issus de la presse. Nous félicitons notre dessinateur attitré TOMZ pour ce succès!

Mentions légales

doc.be, organe de la Société des Médecins du Canton de Berne; éditeur: Société des Médecins du Canton de Berne, Amthausgasse 28, 3011 Berne; paraît 6 fois par an; responsable du contenu: comité directeur de la Société des Médecins du Canton de Berne; rédaction: Nicolas Felber, NOLA – Linguistic Services, T 031 330 90 00, nicolas.felber@berner-aerzte.ch; Markus Gubler, Service de presse et d'information de la SMCB, Postgasse 19, 3000 Berne 8, T 031 310 20 99, F 031 310 20 82, gubler@forumpr.ch; annonces: Nicolas Felber,

nicolas.felber@berner-aerzte.ch; Chiara Pizzera, chiara.pizzera@berner-aerzte.ch
conception/layout: Definitiv Design, Berne;
impression: Druckerei Hofer Bümpliz AG, 3018 Berne;
photo de couverture: iStock

Les déclarations exprimées par nos interlocuteurs et œuvres de tiers reflètent leurs propres opinions. L'éditorial reflète le point de vue de son auteur. Le doc.be n'assume pas les affirmations de ses interlocuteurs dans les entretiens et les articles publiés.

Rétrospective de l'année 2023 de doc.be

L'année 2023 a été riche en événements, non seulement dans le domaine de la politique de la santé bernoise, mais aussi pour doc.be. Nous avons parlé de crises d'approvisionnement, de solutions innovantes, d'artefacts que l'on croyait perdus et avons même rencontré le premier astronaute bernois pour une grande interview – doc.be est bien plus qu'un organe associatif sans saveur. À l'aube de cette nouvelle année de production, il est temps de faire une rétrospective.

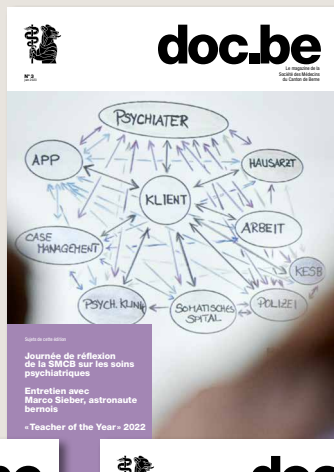
Texte : Nicolas Felber, responsable des médias imprimés SMCB

La SMCB a commencé l'année 2023 avec un beau cadeau : Michael Stettler, collectionneur passionné d'artefacts historiques, nous a légué un gobelet en argent fabriqué à l'origine en 1835 pour le vingt-cinquième anniversaire de la «Medicinis-chirurgische Gesellschaft des Cantons Bern». Michael Stettler a apporté sa contribution à doc.be 1/2023, en présentant avec conviction le contexte historique dans lequel il fallait replacer ce gobelet d'argent. La SCMB a une grande tradition et une longue histoire ; c'est ce que cet artefact incarne. En tant que partie intégrante de cette histoire, la SCMB, ou anciennement Medicinisch-chirurgische Gesellschaft des Cantons Bern, a surmonté d'innombrables crises, célébré des succès et défendu les intérêts du corps médical. Pour l'année 2023, notre objectif était également de rendre compte de manière fidèle des problèmes du système de santé bernois, d'expliquer quelles étaient les approches innovantes et de célébrer les succès de notre corps médical.

Crises d'approvisionnement et explosion des coûts ?

Chaque année, la SCMB se propose de traiter, lors de ses diverses manifestations, des thèmes qui marquent ou affectent le système de santé bernois. En 2023 également, elle a choisi des thèmes et des intervenants omniprésents sur le plan tant médiatique que pratique.

Lors de la journée de réflexion du 30 mars, dont il a été question dans doc.be 3/2023, nous nous sommes penchés sur la situation des soins psychiatriques, qui sont gravement menacés. Personne n'ignore qu'il existe à la fois un problème de tarification et une pénurie de personnel qualifié. Afin de définir des solutions à ces problèmes, la SMCB a invité des représentants de diverses institutions et professions psychiatriques et psychologiques à présenter des exposés qui ont fait l'objet de discussions intensives durant l'après-midi. Au cours des discussions, une approche centrale est apparue comme une solution : la mise en réseau. À l'avenir, seule une meilleure organisation du réseau et de la collaboration entre les divers acteurs permettra de garantir à long terme les soins psychiatriques à la population bernoise. Dans doc.be 6/2023, nous avons présenté le



L'année 2023 a été riche en événements, non seulement dans le domaine de la politique de la santé bernoise, mais aussi pour doc.be. Les pages de couverture illustrent la diversité des thèmes abordés dans le magazine de l'association.

forum d'experts pour la santé mentale des jeunes, qui promeut activement cette mise en réseau coopérative. Si cette approche peut être poursuivie à long terme et si le TARDOC, attendu depuis longtemps, est enfin introduit, les soins psychiatriques dans le canton de Berne connaîtront déjà un bien meilleur avenir.

Le TARDOC n'est de loin pas le seul sujet de nature financière à nous avoir accompagnés en 2023. La prétendue «explosion des coûts», toujours largement médiatisée, était aussi au menu de l'année 2023. La SMCB a saisi l'occasion pour inviter un expert reconnu à la réunion du 12 septembre avec les membres du Grand Conseil. Fridolin Marty, docteur en politique, a consacré son exposé aux principaux mythes de la politique de la santé suisse qui affectent irrémédiablement la perception de nombreux «experts» et profanes, mais qui ne correspondent pas à la vérité. Nous avons ensuite passé en revue ce remarquable exposé dans doc.be 5/2023. Le cœur de la conférence de Fridolin Marty a été l'explosion des coûts évoquée au début, qui n'existe tout simplement pas. Les coûts du système de santé augmentent de manière linéaire et non exponentielle, comme on le prétend souvent. Par ailleurs, Fridolin Marty a également démontré que les boucs émissaires habituels de la prétendue explosion des coûts, tels que les caisses-maladie, la branche pharmaceutique ou l'immigration, ont une part de responsabilité bien moindre dans l'augmentation des coûts que celle colportée par les médias. Contrairement à la crainte de plus en plus répandue que la Suisse ne puisse plus se permettre son système de santé à l'avenir, Fridolin Marty a en outre souligné que les soins de santé en Suisse continueront à l'avenir à être bien financés d'un point de vue systémique. Les

nombreuses réactions positives des politiciennes et politiciens présents, que nous avons reçues après la pause de midi, ont montré que la SMCB peut jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation des acteurs de la politique grâce à ses manifestations. L'enjeu est de déconstruire, en collaboration avec des experts, les histoires fausses rapportées sur le système de santé et de mettre l'accent sur les données effectives.

Ce qui n'est définitivement pas un mythe, c'est la menace que font peser les pénuries de médicaments sur le système de santé. En 2023, d'innombrables cliniques et médecins libéraux étaient touchés par ce que l'on appelle la «pénurie de médicaments». Enea Martinelli, pharmacien et l'un des plus grands spécialistes de ce type de problème, a présenté lors de la session d'automne de l'assemblée des délégués du 19 octobre les diverses causes des difficultés d'approvisionnement, se penchant aussi sur la question brûlante de savoir qui était responsable de la crise. Nous avons publié ses explications dans doc.be 6/2023, car la pénurie de principes actifs essentiels ne concerne pas seulement l'ensemble du système de santé, mais aussi la population en général. La pénurie aiguë en Suisse s'explique par différentes circonstances. D'une part, le marché suisse est tout simplement trop petit pour être attractif pour les fabricants de génériques, ce qui accroît la dépendance vis-à-vis de quelques fabricants isolés à l'étranger. D'autre part, la Suisse, malgré un secteur pharmaceutique fort, concentre sa production presque exclusivement sur des produits dont le brevet court encore. Dans le domaine des brevets expirés, qui comprend de nombreux principes actifs essentiels, la Suisse dépend en grande partie des fournisseurs. Les médicaments importants dont

le brevet a expiré ou les principes actifs nécessaires à leur fabrication ne sont souvent plus produits qu'à un ou deux endroits dans le monde, par exemple en Inde ou en Chine. Dans une telle situation, si une pénurie survient, voire si la production est arrêtée, des goulots d'étranglement apparaissent dans le monde entier. L'un des plus grands problèmes qui se posent, c'est qu'en Suisse, il n'est pas clairement défini qui est responsable de l'approvisionnement pendant les périodes de pénurie. Faute d'une liste clairement définie de principes actifs essentiels, dont la responsabilité pourrait être confiée à la Confédération par la loi sur l'approvisionnement du pays, ce sont souvent les prestataires de soins à l'hôpital ou au cabinet qui doivent au final remuer ciel et terre pour se procurer les médicaments nécessaires. La popularité de nos reportages sur ce thème et les nombreuses réactions suscitées ont montré que les pénuries de médicaments préoccupaient de nombreux lecteurs du monde médical et politique.

Le fait que les trois articles susmentionnés aient été parmi les plus lus au cours de l'année dernière souligne l'importance d'écrire sur les points qui posent problème dans le système de santé. La SMCB tient toutefois à ce que l'accent ne soit pas mis sur les seuls aspects négatifs. Dans chaque article, notre objectif est également de présenter des solutions potentielles. Notre système de santé est l'un des meilleurs au monde, mais les professionnels de la santé et les politiques doivent faire l'effort de s'engager pour qu'il le reste.

« Dans chaque article, notre objectif est également de présenter des solutions potentielles. »

Le progrès par la recherche

Le système de santé suisse a besoin d'innovations constantes et d'une formation complète du personnel de santé de demain. C'est la raison pour laquelle la SCMB s'attache à mettre en avant les projets d'études actuels et les concepts didactiques innovants dans doc.be.

Après un long processus d'autorisation, l'étude « The Safer Cannabis – Research In Pharmacies randomized controlled Trial », abrégée « SCRIPT », a reçu le feu vert en 2023. Le directeur de l'étude, le professeur Reto Auer, a ensuite rencontré doc.be peu avant le lancement effectif de l'étude pour discuter dans doc.be 5/2023 de sa conception innovante et du caractère explosif que revêt le thème de la consommation de cannabis dans

la société en Suisse. Bien que l'étude sur la consommation plus sûre de cannabis ait d'abord été jugée de manière plutôt critique, l'accent mis sur l'amélioration de la sécurité des consommateurs a convaincu de nombreux détracteurs. La direction de l'étude a constamment poursuivi le même objectif: examiner combien de sujets du groupe d'intervention passaient à des modes de consommation de cannabis présentant moins de risques. La distribution réglementée de cannabis par les pharmacies, qui a fait l'objet d'études, constitue une alternative plus sûre à la consommation sur le marché noir, où les consommateurs ne savent pas si leur produit est contaminé ou s'il contient d'autres substances actives ou nocives. Comme environ 4% de la population suisse consomme du cannabis, il est essentiel de garantir à l'avenir une consommation aussi sûre que possible. Nous nous attendions à de nombreuses réactions à cet article et avons été surpris de constater qu'aucune critique ne s'est élevée. La consommation de cannabis étant désormais largement répandue en Suisse, il est pertinent de parler des approches qui tentent de minimiser les risques existants. La SMCB attend avec impatience la publication de l'étude, dont nous ne manquerons pas de rendre compte.

Les études ne sont pas les seules à pointer l'innovation. Comme nous l'avons expliqué dans l'article sur les soins psychiatriques dans le canton de Berne, la collaboration en réseau des différents acteurs du système de santé est essentielle pour l'avenir des soins. Cette approche est largement pratiquée par la chaire conjointe pour les soins de base en pharmacie et en médecine. Le professeur Sven Streit et la professeure Alice Panchaud élaborent leur programme d'enseignement sur la base d'un concept essentiel: l'interprofessionnalité. Dans doc.be 6/2023, ils ont montré aux lecteurs comme il était indispensable pour l'avenir des soins que les pharmaciens et les médecins collaborent étroitement. Se concentrer sur l'élaboration de modèles applicables et sur la répartition des tâches dans le secteur de la santé le long de la chaîne de soins permet de garantir que la charge croissante est répartie sur le plus grand nombre possible d'épaules. L'offre de cours communs pour les pharmaciens et les médecins vise à permettre une meilleure compréhension mutuelle. La formation des fournisseurs de prestations de demain doit se faire sur la base d'approches progressistes afin de contrer la charge de travail sans cesse croissante. Mais les médecins indépendants peuvent également profiter des connaissances acquises grâce à la chaire conjointe; une rencontre avec les pharmaciens des environs peut suffire à promouvoir l'interprofessionnalité.

Stagner est une menace potentielle pour notre système de santé. Il est donc particulièrement important

de parler des projets en cours qui ont pour objectif de développer et de mettre en œuvre des solutions progressistes aux problèmes existants ou émergents. Des chercheurs comme Reto Auer, Sven Streit et Alice Panchaud apportent leur contribution afin de garantir à long terme les soins de santé en Suisse. La SMCB parle de ces projets dans doc.be afin de présenter ces approches prometteuses et rendre leurs avantages accessibles à un plus large public. Le fait que notre système de santé soit soumis à une forte pression n'est un secret pour personne. Mais la conduite d'études innovantes et la mise en œuvre de nouvelles formes interprofessionnelles d'enseignement permettent de créer les meilleures conditions possibles pour les soins de demain.

Sport de haut niveau et voyages dans l'espace – Interviews d'invités vedettes du corps médical bernois

doc.be ne doit toutefois pas se contenter de rendre compte des derniers développements dans le domaine de la santé bernoise, il doit également traiter de thèmes qui intéressent l'ensemble de la population. C'est donc avec une joie non dissimulée que durant l'année 2023, nous avons pu obtenir une interview de deux personnes qui ont acquis une notoriété internationale.

Dans doc.be 1/2023, nous avons eu la chance de nous entretenir avec Marlen Reusser, cycliste et médecin bernoise, championne d'Europe du contre-la-montre individuel et championne du monde du relais mixte. Elle a évoqué la grande influence qu'ont eue ses études de médecine sur sa carrière sportive et elle a fait part de l'importance de se concentrer sur des objectifs spécifiques dans la vie. En jonglant avec succès entre ses études de médecine, le sport à un niveau professionnel et son activité politique en faveur des Vert-e-s, elle est un exemple de ce qu'il est possible d'accomplir en parallèle d'une carrière médicale. En août 2023, elle a de nouveau remporté le Championnat du monde de relais mixte, représentant ainsi avec succès le corps médical bernois sur la scène internationale.

« doc.be a le plaisir de continuer à parler des exploits du corps médical bernois. »

Le Dr Marco Sieber ne représente pas seulement le corps médical bernois au niveau international, mais aussi au niveau spatial. Après avoir déjà été distingué par la SMCB et interviewé en 2016 en raison de son

examen écrit, le meilleur de sa promotion, lors de ses études de médecine à l'Université de Berne, il nous a fait le plaisir d'une nouvelle rencontre sept ans plus tard pour doc.be 3/2023, après avoir été sélectionné pour être formé à l'Agence spatiale européenne ESA. Plus de trente ans après, il marche ainsi sur les pas de Claude Nicollier et est devenu le deuxième astronaute suisse! Au cours de l'entretien, il s'est souvenu de sa période d'internat et a souligné comment les compétences acquises et la résilience mentale qu'il avait développée l'avaient préparé à la formation à l'ESA. Tout comme Marlen Reusser, Marco Sieber est une personne qui a un nombre d'ambitions et d'objectifs différents. Répondant à la question de savoir comment les jeunes médecins doivent s'orienter dans leurs études, il a souligné qu'il était essentiel de suivre ses propres centres d'intérêt et de ne pas se laisser pousser dans une direction prédéfinie.

Marlen Reusser et Marco Sieber sont des exemples remarquables de ce dont le corps médical bernois est capable. Dans leurs interviews respectives, tous deux ont souligné que leurs études de médecine et leurs années d'assistantat leur avaient permis d'acquérir des compétences utiles dans le sport professionnel et dans l'espace. doc.be se fera un plaisir de continuer à rapporter les exploits des médecins bernois.

Perspective

Tous les acteurs et actrices du système de santé bernois sont conscients que de grands défis les attendent également en 2024. Il importe de continuer à ne pas se focaliser uniquement sur les aspects inquiétants ou négatifs du système, mais à parler également de ce qui est bon et innovant. Le maintien des soins de santé de qualité pour l'ensemble de la population est et reste la mission principale du corps médical, et donc aussi de la SMCB. En 2024, doc.be continuera à traiter l'actualité dans le domaine de la santé, les approches les plus prometteuses de la recherche et des études et rencontrera des personnalités éminentes du corps médical bernois pour des discussions intéressantes. Nous vous souhaitons une bonne lecture!



Haben Sie noch Luft nach oben?

Ihre Optimiererin für die Praxisorganisation

Die Ärztekasse unterstützt und berät Sie bei der Organisation der Arbeitsabläufe und der Qualitätssicherung. Von der Terminplanung, über die Dokumentation bis hin zur Leistungserfassung und Abrechnung.



Weitere Infos und Angebote auf aerztekasse.ch

60 JAHRE ANS ANNI
AK ÄRZTEKASSE
CA CAISSE DES MÉDECINS
CM CASSA DEI MEDICI

La SMCB est sur LinkedIn. Suivez-nous !

Nous utilisons notre canal de réseaux sociaux de diverses manières. Nous publions ici des communiqués de presse, des extraits parus de doc.be, des comptes rendus en direct sur des événements de la SMCB et indiquons les liens vers des articles de presse contenant des déclarations de cadres de la SMCB.

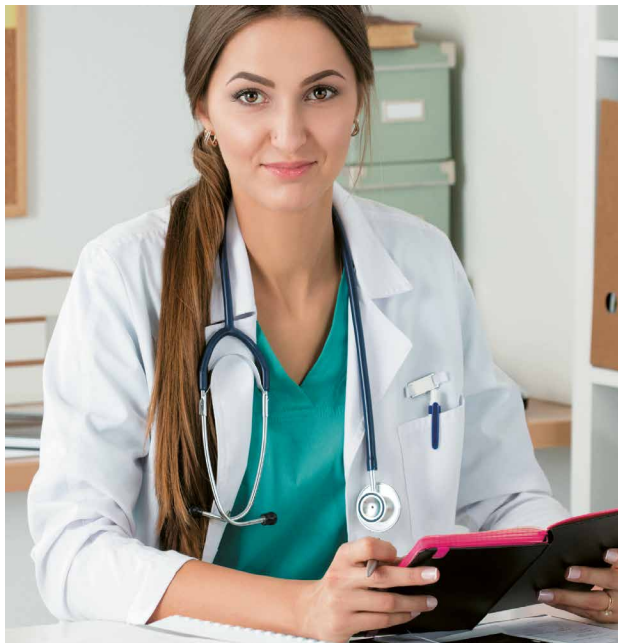
Suivez-nous sur LinkedIn en scannant le code QR ci-dessous.

LinkedIn



be-med

Weiterbildung



be-med

Berner Berufsfachschule für medizinische Assistenzberufe

Unsere Module im Überblick:

- Personalführung
- Praxismanagement
- Rechnungswesen
- Qualitätsmanagement
- Chronic Care Management 1 und 2
- Atemwegserkrankungen
- Wundbehandlung
- Diabetes
- Hirnleistungsschwäche

Abteilung Weiterbildung
Alpeneggstrasse 1
3012 Bern
Telefon 031 310 80 38
weiterbildung@be-med.ch
www.be-med.ch/weiterbildung



Coach my Career a cinq ans: être bien conseillé par des collègues avisés

Coach my Career, le programme de mentorat intergénérationnel, a connu un développement fulgurant au cours des cinq dernières années. Désormais, 190 collègues expérimentés conseillent les jeunes médecins sur ce qui a trait à la carrière. Plus de 200 entretiens de conseil ont eu lieu – et dès l'année prochaine, Coach my Career sera également proposé en Suisse romande.

Texte : Markus Gubler, service de presse et d'information (PID) SMCB

Photo : Adobe Stock

Dois-je me tourner vers la chirurgie, la médecine interne ou la psychiatrie? Les jeunes médecins sont confrontés à des décisions qui influenceront toute leur vie professionnelle, non seulement à la fin de leurs études, mais aussi par la suite : est-ce que je m'oriente vers la recherche ou vers l'industrie? Est-ce que j'ouvre un cabinet médical ou est-ce que j'entame une carrière à l'hôpital ou même à l'université? Il est visiblement rare de trouver quelqu'un qui puisse donner des conseils sur de telles questions. La FMH, l'Association suisse

des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC), l'Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse (AMDHS), l'Association suisse des médecins de famille et de l'enfance (mfe) et la Swiss Medical Students' Association (swimsa) en ont eu assez de cette situation. Il y a cinq ans, elles ont uni leurs forces pour lancer un projet de mentorat intergénérationnel. L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) s'y est rapidement associé. C'est ainsi qu'est né Coach my Career.

Un complément aux services déjà proposés

L'objectif est que des médecins expérimentés conseillent la relève sur les questions relatives à la



Coach my Career est un programme qui a pour objectif d'amener des médecins expérimentés à conseiller la relève sur les questions relatives à la carrière professionnelle et à la manière de la concilier avec la famille.

carrière professionnelle et à la manière de la concilier avec la famille. Coach my Career s'adresse en premier lieu à deux groupes : aux étudiants en dernière année de médecine et aux jeunes médecins assistants et chefs de clinique qui sont confrontés à d'importants choix de carrière. Le programme de mentoring est destiné à compléter les offres des sociétés de discipline, des universités ou des hôpitaux. Des réunions d'information sont organisées dans les facultés de médecine sous l'égide de la swimsa. Les médecins assistants et chefs de clinique apprennent l'existence du programme de mentoring par le bouche-à-oreille et à l'aide d'une communication ciblée. Quant aux mentors, ils entendent parler de Coach my Career dans le Bulletin des médecins suisses ou dans les infolettres électroniques de leurs associations professionnelles.

« Dans le cadre d'une procédure de matching, un mentee se voit attribuer deux coachs : l'un spécialisé dans sa discipline et l'autre non. »

Plateforme numérique et processus de matching

Depuis, Coach my Career s'est transformé en une plateforme numérique. L'inscription se fait entièrement en ligne. Les jeunes médecins en quête de conseils remplissent un formulaire sur le site Web de l'AMDHS. Ils y répondent à des questions sur leurs aspirations

professionnelles, leurs objectifs de carrière et le titre fédéral de spécialiste qu'ils visent. Ils indiquent leurs propres points forts et les thèmes qu'ils souhaitent aborder dans le cadre du coaching. Les médecins expérimentés qui souhaitent faire partager leurs connaissances en qualité de mentors procèdent de la même manière. Ils remplissent eux aussi un formulaire en ligne dans lequel ils font part de leur expertise et des thèmes qui leur semblent importants.

Les informations fournies par le mentor et le mentee sont enregistrées dans une base de données et analysées de manière ciblée. Dans le cadre d'une procédure de matching, un mentee se voit attribuer deux coachs : l'un spécialisé dans sa discipline et l'autre non. La personne étrangère à la spécialité doit apporter activement son point de vue extérieur lors de l'entretien de conseil et enrichir ainsi la discussion. Les noms des deux coachs sont ensuite révélés. La suite de la planification leur appartient. Ils se contactent, discutent du déroulement de l'entretien et vont à la rencontre du mentee. Les mentees et les coachs se rencontrent en général pour un seul entretien de conseil, qui dure environ deux heures. Plusieurs entretiens sont possibles si nécessaire. Il incombe aux parties concernées d'organiser ces derniers.

Un groupe technologique comme modèle

Les groupes technologiques comme ABB se sont très tôt aperçus de la valeur qu'avaient les managers expérimentés et ont cherché des moyens de conserver et d'utiliser de manière ciblée les connaissances de leurs anciens cadres. Une entreprise de conseil a été créée à cet effet. Elle intègre les cadres supérieurs

dès l'âge de 60 ans. L'idée de profiter de l'expérience de cadres plus âgés a inspiré Coach my Career – et le transfert vers la médecine a été fructueux. Désormais, 190 médecins expérimentés partagent bénévolement leurs connaissances en tant que mentors. Ils couvrent 47 disciplines différentes, spécialités incluses. En raison de la pandémie, Coach my Career a été interrompu pendant plus d'un an. Mais depuis la reprise, la demande de consultations a connu une rapide croissance. À ce jour, 235 entretiens de conseil ont déjà eu lieu. De nombreux membres de la SCMB s'engagent également aujourd'hui comme mentors – et en profitent personnellement. Les mentors comme les mentees apprécient l'échange commun, qu'ils considèrent comme constructif et agréable. C'est également ce que confirment les sondages réalisés chaque année.

Étendre le programme à la Suisse romande

Coach my Career est devenu un élément incontournable des offres de services des organisations responsables. Et celles-ci ont de grands projets pour Coach my Career : elles souhaitent le développer en un programme à long terme. L'année prochaine, les entretiens de coaching seront également proposés en Suisse romande. Les préparatifs sont en cours. La FMH a créé un service administratif supplémentaire chargé de coordonner les inscriptions en français.

Malgré le succès de Coach my Career, les programmes de promotion et de mentorat sont encore loin d'être la norme en médecine. Notre système de santé ne peut plus se permettre de perdre de futurs talents. Il est urgent de poursuivre nos efforts.

«Coach my Career»

Coach my Career est unique, car il réunit différentes générations de médecins et leurs organisations professionnelles. Le tarif est de 150 francs pour les médecins assistants et chefs de clinique et de 50 francs pour les étudiants. Les coachs s'impliquent bénévolement, mais peuvent se faire rembourser leurs frais de déplacement le cas échéant. Plus d'informations sous :

www.vlss.ch/fr/carriere/coach-my-career

Question à ... François Moll

Le Dr François Moll est vice-président et membre du comité exécutif de la Société des Médecins du Canton de Berne. Il est l'un des 190 mentors de Coach my Career.

Pourquoi vous engagez-vous en tant que mentor ?

Par curiosité et conviction personnelles. C'est toujours passionnant et agréable d'accompagner des jeunes dans leur carrière de spécialiste. J'apprends souvent des choses qui étaient différentes à l'époque où j'ai fait ma formation postgrade. Cela me permet de rester dans le coup.

Comment vivez-vous vos entretiens de coaching ?

J'ai l'impression de revenir au début de ma carrière. Souvent, les jeunes confrères et consœurs sont confrontés aujourd'hui aux mêmes difficultés que celles auxquelles j'ai dû faire face en tant que futur spécialiste. Ces discussions sont enrichissantes pour moi. Les entretiens de coaching ouvrent aux mentees de nouvelles perspectives – bien au-delà de leur propre horizon. Ils obtiennent des avis précieux pour leur plan de carrière personnel – que ce soit pour se lancer comme indépendant, pour mener une carrière à l'hôpital ou pour concilier travail et famille.

Recommanderiez-vous Coach my Career ?

Absolument ! Coach my Career profite aux deux parties. Les coachs en apprennent un peu plus sur les besoins de la prochaine génération de médecins et les mentees apprennent que les autres ne sont pas forcément plus malins, que tous les chemins ne mènent pas toujours directement au but souhaité. Ce que je retiens de positif, c'est que grâce à Coach my Career, les jeunes se penchent activement sur les questions de carrière. C'est extrêmement précieux à l'heure actuelle.

InselLink – adresser des patients d'un simple clic de souris ?

C'est possible. Grâce au nouveau portail de l'Insel Groupe, adresser des patients de manière sûre et efficace sera un jeu d'enfant. Les médecins traitants peuvent également accéder aisément aux informations et répondre ainsi de manière efficace aux questions posées lors des consultations.

Texte: Valérie Rohrer, co-responsable
Communication SIGC by Epic de l'Insel
Groupe

Photo: mise à dispo

Les soins de santé du futur

L'Insel Groupe poursuit son développement structurel et numérique en introduisant le 2 mars 2024 «Epic», le nouveau système d'information et de gestion clinique (SIGC). En tant que système intégré et intégral, Epic remplacera d'une part plus de 50 applications différentes pour la documentation clinique actuellement en service. D'autre part, il reliera numériquement l'ensemble des services spécialisés, des cliniques et des groupes professionnels de l'Insel Groupe, permettra une vision globale du traitement des patients et améliorera ainsi encore la qualité des soins et les normes de sécurité.

Les médecins bernois seront particulièrement intéressés de savoir que cette mise en réseau numérique de bout en bout facilitera la collaboration au-delà de l'Insel Groupe, tant avec les patients qu'avec les médecins traitants.

Utilité d'InselLink

InselLink intégrera les médecins traitants dans l'environnement système de l'Insel Groupe et permettra, avec l'accord des patients, un accès direct aux dossiers médicaux de ces derniers. Au moyen d'InselLink, les médecins traitants pourront :

- adresser des patients de manière simple et sûre directement aux services spécialisés compétents ;
- accéder aisément aux *informations sur le traitement, aux résultats des analyses de laboratoire et aux radiographies* de l'Insel Groupe et répondre ainsi de manière efficace et différenciée aux questions posées lors de la consultation ;
- consulter les *rendez-vous de traitement à venir* et recevoir automatiquement les *informations sur l'entrée et la sortie* de leurs patients.

« La base de données unifiée entre les assignants et l'Insel Groupe facilitera la collaboration. »

Marco Carisch, collaborateur InselLink

Un coup d'œil dans les coulisses d'InselLink

Quelle est l'idée derrière InselLink ?

InselLink est un portail Web sécurisé destiné aux médecins traitants. Il a une grande importance non seulement pour les médecins, mais aussi pour leurs assistants médicaux. Il permet à tous les prestataires et établissements de santé (p. ex. Spitex) d'accéder en temps réel aux

informations médicales saisies dans le SIGC de l'Insel Groupe. La collaboration au profit des patients s'en trouve améliorée.

Quelles sont les conditions d'utilisation d'InselLink ?

Il importe de souligner qu'aucune installation de logiciel supplémentaire n'est nécessaire pour InselLink. Seul un compte HIN personnel est nécessaire. Pour l'utilisation externe, l'accès est sécurisé par une authentification à deux facteurs, comme pour l'e-banking. Le processus actuel pour adresser des patients est maintenu et les formulaires papier sont réduits dans la mesure du possible. Pour que l'accès à leur dossier médical complet puisse être autorisé en mode lecture dans InselLink, les patients doivent signer une déclaration de consentement mise à disposition par l'Insel Groupe.

Comment ont été prises les décisions concernant les fonctionnalités de base d'InselLink ?

Les décisions concernant les fonctionnalités de base ont été prises par deux groupes de travail. Le premier était un groupe interne, composé de médecins, de membres du personnel soignant et de membres de l'administration de l'Île ; le second était un groupe externe, composé de membres du comité de la Société des Médecins du Canton de Berne. Ensemble, ils ont décidé quelles fonctions étaient nécessaires pour une utilisation optimale d'InselLink et lesquelles étaient « nice



InselLink veut connecter les professionnels, c'est ce qu'illustre le nom du nouveau portail.

to have», c'est-à-dire optionnelles. InselLink peut être étendu à tout moment, l'accent devant alors être mis sur les fonctions utiles et facilitant le quotidien (comme la consultation des futurs rendez-vous des patients).

Et ensuite ?

Epic et InselLink seront lancés le 2 mars 2024. L'introduction tant d'Epic que d'InselLink va changer notre quotidien professionnel et améliorer encore notre collaboration. C'est très important à nos yeux, car ce n'est qu'ensemble que nous pourrons offrir les meilleurs soins possibles à nos patients.

Assemblée des délégués du 14 mars 2024

En outre, l'Insel Groupe sera présent à l'assemblée des délégués de la SMCB du 14 mars 2024 et présentera InselLink.

Nous connectons. Pour une médecine d'avenir.

Le nouveau portail pour les patients: myInsel

Un portail gratuit pour les patients et l'application gratuite myInsel seront lancés en même temps qu'InselLink. À partir de mars 2024, les patients auront ainsi partout et à tout moment un accès protégé à leur propre dossier chez l'Insel Groupe. Une fois qu'ils se seront enregistrés, ils pourront consulter les résultats cliniques et les tests de laboratoire, télécharger les factures et gérer facilement leurs rendez-vous en ligne, avoir une vue globale et claire à un seul endroit. Pour plus d'informations : inselgruppe.ch/epic

Avons-nous éveillé votre intérêt pour InselLink ?

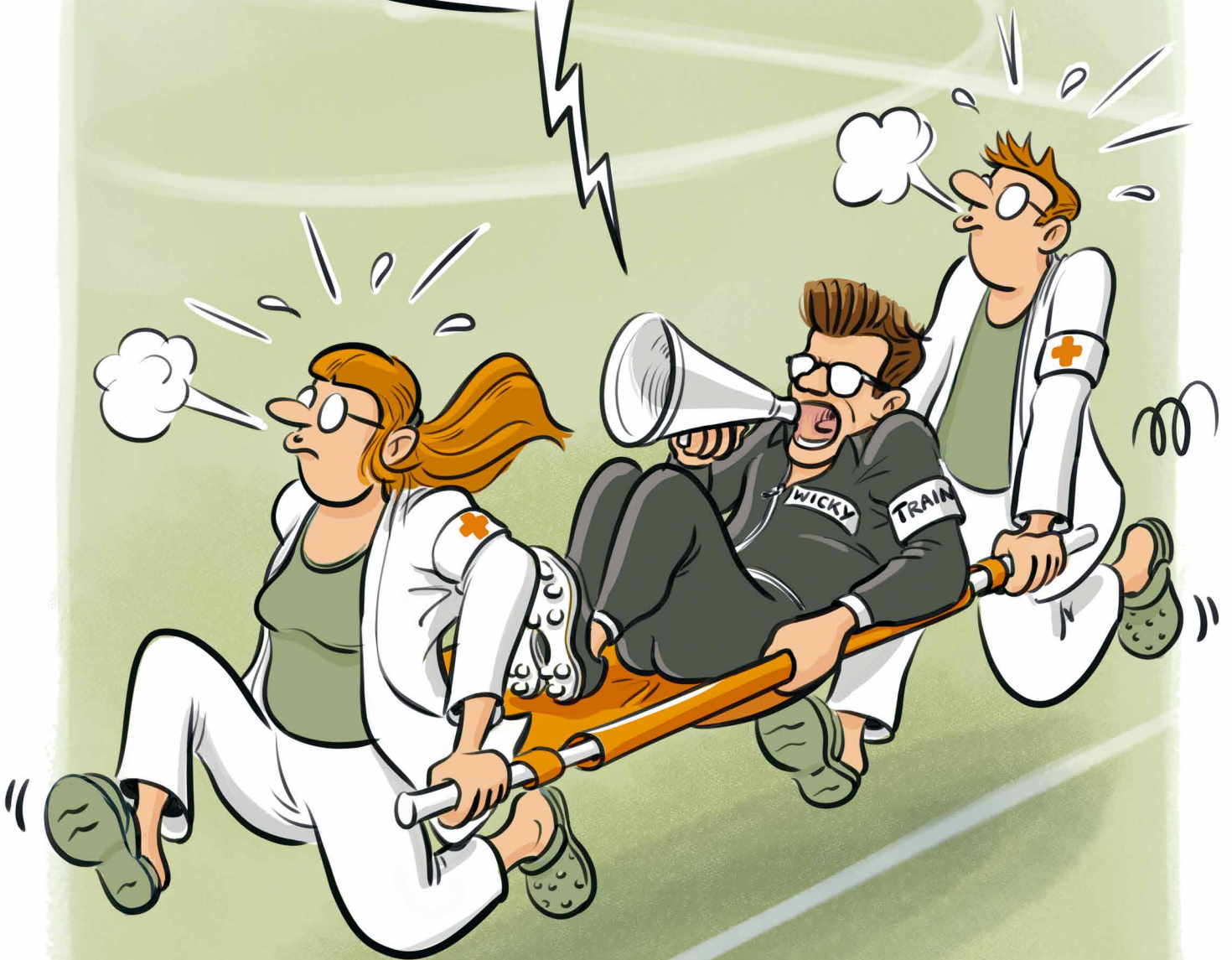
Alors, enregistrez-vous dès maintenant avec le code QR ci-dessous et restez informé(e) à tout moment de la situation de vos patients.



Si vous avez des questions sur le portail InselLink, n'hésitez pas à nous contacter:

Insel Gruppe AG
Freiburgstrasse 20
CH-3010 Bern
www.inselgruppe.ch
insellink@insel.ch

ALLEZ, ALLEZ,
PLUS VITE!



MÉDECINE DU SPORT



« Le niveau ou le sexe de la joueuse ou du joueur n'a aucune importance. »

Thomas Ringgenberg est le médecin de l'équipe du BSC Young Boys depuis 2011. À l'occasion d'une interview avec doc.be, il discute de l'essor du football féminin, de l'importance de la prévention et souligne l'égalité des joueuses et joueurs du point de vue de la médecine du sport.

Texte : Nicolas Felber, responsable des médias imprimés SMCB

Photos : Keystone et mise à dispo

L'interview a eu lieu le 20 novembre 2023.

Dr Ringgenberg, vous êtes médecin de l'équipe du BSC Young Boys depuis 2011. Avez-vous un lien spécial au football ?

Pas à l'origine, non. Je suis moi-même un sportif d'endurance et je suis venu au football lorsqu'une opportunité professionnelle s'est présentée. Cela me permet d'avoir une certaine perspective extérieure. On sous-estime souvent le niveau sportif des footballeuses et footballeurs. J'ai été très surpris, à mes débuts comme médecin du football, de voir à quel point ces femmes et ces hommes doivent investir dans leur entraînement et dans leur corps pour se donner à fond sur le terrain.

Vous vous occupez de YB comme membre d'une équipe de quatre médecins du sport. Comment les tâches sont-elles réparties au sein de cette équipe ?

Nous sommes tous sur un pied d'égalité. Les 38 matchs de la saison de la première équipe sont répartis de sorte que la fréquence et la distance de déplacement restent à peu près les mêmes pour chacun. À cela s'ajoutent bien sûr des matchs supplémentaires comme la Coupe ou la Ligue des champions.

Vous répartissez-vous les équipes féminines et les équipes de jeunes ?

Non, pas vraiment. En règle générale, chacun d'entre nous s'occupe de toutes les catégories d'âge et des deux sexes. Bien sûr, il y a certaines tendances ; par exemple, je m'occupe davantage des équipes féminines. Mais en général, nous avons toujours beaucoup à faire et nous aimons donc nous répartir les tâches. Le week-end dernier, nous avons eu trois blessures chez les juniors qui ont dû être traitées en urgence. Il a fallu trouver des dates libres pour le contrôle ultérieur chez l'un des médecins de l'équipe ; voilà pourquoi il est pratique de rester flexible entre nous. Pour coordonner ces besoins, nous avons un chat spécifique avec les physiothérapeutes, qui contient toutes les données pertinentes. De manière générale, les physios sont nos interlocuteurs les plus importants. Ils assurent souvent la coordination entre les joueuses et joueurs et les médecins.

Des priorités sont-elles établies dans le traitement des différentes équipes ?

Le niveau ou le sexe de la joueuse ou du joueur n'a aucune importance. Nous traitons tout le monde de la même manière, indépendamment de la tranche d'âge ou du sexe. Nous organisons toujours un rendez-vous avec l'un des médecins de l'équipe dans les meilleurs délais. Un jeune de treize ans qui vient encore au cabinet avec sa maman est traité de la même manière qu'un professionnel. La différence avec les

professionnels, c'est qu'ils viennent souvent accompagnés d'un soignant.

« J'ai été très surpris, à mes débuts comme médecin du football, de voir à quel point ces femmes et ces hommes doivent investir dans leur entraînement et dans leur corps. »

Le football féminin est actuellement en plein essor. Existe-t-il des différences dans le traitement des femmes et des hommes ?

Bien sûr, il existe certaines différences biologiques. Récemment, nous avons effectué les tests sportifs pour la première équipe des femmes de YB. Les joueuses sont extrêmement engagées et s'entraînent cinq à six fois par semaine. Elles sont très reconnaissantes d'être traitées de la même manière que les hommes. Il existe certains problèmes spécifiques à la discipline sportive, mais qui sont plus susceptibles de survenir chez les femmes, en particulier le manque de fer.

Des compléments alimentaires sont-ils utilisés dans ce cas ?

Il existe des comprimés, mais ils ne sont pas sans effets secondaires. De nombreuses



Les joueuses de la première équipe de femmes des YB sont extrêmement engagées et s'entraînent cinq à six fois par semaine.

sportives ne supportent pas la quantité de compléments alimentaires qu'elles seraient censées prendre chaque jour. L'apport de nutriments au moyen d'aliments d'origine végétale est également difficile, car la quantité d'épinards nécessaire, par exemple, est déraisonnable. Les joueuses dépensent beaucoup d'énergie, raison pour laquelle la prise alimentaire est essentielle.

Comment abordez-vous les différences biologiques dans le traitement des joueuses ?

La carence en fer peut être traitée, comme nous l'avons dit, par des préparations à base de fer. Mais ce qui est plus problématique, c'est la vulnérabilité à certaines blessures. Il y a par exemple davantage de ruptures des ligaments croisés chez les joueuses que chez les joueurs. Dans la première équipe, certaines femmes ont déjà dû se faire opérer trois fois d'une rupture des ligaments croisés. La recherche n'a pas encore pu identifier clairement la cause de cette vulnérabilité. Elle pourrait être d'origine biomécanique ou hormonale. En l'état actuel des choses, on ne peut malheureusement rien faire contre ces blessures, si ce n'est les traiter du mieux possible.

Tissez-vous des liens à long terme avec les joueuses et joueurs dont vous vous occupez pendant des années ?

Bien sûr que oui ! Bien que nous soyons quatre, certains joueurs et joueuses s'attachent à un

médecin d'équipe en particulier. Cela crée une grande cohésion de recevoir quelqu'un au cabinet pour la première fois à quatorze ans, accompagné de ses parents, et de suivre ensuite cette personne des équipes juniors jusqu'à la première équipe. Accompagner des jeunes issus des cultures les plus diverses m'apporte beaucoup personnellement. La plus belle chose que nous puissions transmettre aux jeunes sportives et sportifs, c'est un rapport sain à leur corps et une passion pour le sport.

Quelles mesures de prévention indiquez-vous aux jeunes footballeuses et footballeurs ?

Le plus important est qu'ils pratiquent différents sports et qu'ils ne fassent pas une fixation sur le football. De plus, en raison des efforts physiques importants qu'ils fournissent déjà à un jeune âge, il importe qu'ils apprennent tôt à faire attention à leur développement musculaire. Prenons un exemple classique : le muscle de la cuisse, qui peut se raccourcir en raison de l'entraînement constant, ce qui peut entraîner des problèmes de genou. Ceux-ci peuvent être facilement évités par la pratique régulière d'étirements légers. L'alimentation et la récupération sont d'autres facteurs auxquels les jeunes athlètes doivent être sensibilisés. Ce que nous avons établi avec succès chez les juniors, c'est le yoga dirigé, qui est bon tant pour la musculature que pour la récupération.

Donnez-vous aux juniors des informations sur les blessures les plus fréquentes ?

C'est un élément important de la prévention. Les blessures sont inévitables et nous essayons d'établir tôt comment se comporter en cas de blessure. Prenons l'exemple de la distorsion de l'articulation tibio-tarsienne due à un faux pas. Les juniors doivent déjà savoir comment ménager leurs pieds afin d'éviter des dommages à long terme. Ce n'est qu'à condition de pouvoir enseigner à titre préventif les étapes à respecter que l'on peut garantir la santé et la performance à long terme des ligaments. Dans les générations précédentes, cela était moins pratiqué, ce qui a eu pour conséquence que nombre de footballeurs pouvaient à peine marcher à un âge avancé. La prévention est essentielle pour la longévité des articulations et des muscles.

Y a-t-il des différences dans la médication ?

Pas vraiment. Les anti-inflammatoires sont par exemple administrés à tous les âges et aux deux sexes. Chez les juniors, la durée de la prise est toutefois plus courte, ce qui permet au corps de guérir « naturellement ». Les joueuses et joueurs professionnels prennent également des anti-inflammatoires à titre préventif. La prise médicalement indiquée de Ritaline par les jeunes joueuses et joueurs peut constituer un défi, car ce produit est susceptible d'être considéré comme dopant.

« La plus belle chose que nous puissions transmettre aux jeunes sportives et sportifs, c'est un rapport sain à leur corps et une passion pour le sport. »

Le gazon synthétique qui sert de surface de jeu au stade du Wankdorf est souvent considéré comme la cause de nombreuses blessures. Qu'en dites-vous ?

Du point de vue statistique, nous enregistrons moins de blessés que d'autres clubs qui jouent sur du gazon naturel. Mais sur le gazon

synthétique, la peau est assurément plus sensible aux blessures. Nos joueurs d'origine africaine, en particulier, ont souvent des callosités importantes, d'où l'importance de visites régulières chez le podologue. Nous conseillons à nos jeunes joueuses et joueurs de soigner leurs pieds avec des pommades.

Les ruptures du tendon d'Achille sont souvent attribuées au gazon synthétique. Voyez-vous un lien ?

Non. Lorsque Fabian Lustenberger et Jean-Pierre Nsame se sont déchiré le tendon d'Achille respectivement en avril et en mai 2021, le gazon synthétique a été immédiatement montré du doigt. Pourtant, Lustenberger s'était blessé sur le gazon naturel du Turners-tadion. Les juniors aussi s'habituent déjà à ce type de surface et savent comment s'y comporter.

Beaucoup de choses ont-elles changé en médecine du sport depuis que vous avez commencé à pratiquer ?

La numérisation joue ici un certain rôle. Chez les professionnels, diverses données sont désormais enregistrées, que ce soit l'accélération, la distance de course ou autre. Il est possible de saisir directement ces données et d'évaluer les performances sur cette base. Les préparateurs physiques s'en servent pour entraîner les joueurs de manière encore plus ciblée. Chez les sportifs normaux, la popularité croissante des montres numériques est un phénomène positif. Les personnes en surpoids, par exemple, peuvent plus facilement enregistrer leur nombre de pas quotidiens pour perdre du poids et adapter leur traitement avec leur médecin. On peut aussi s'en servir pour enregistrer des paramètres comme la qualité du sommeil ; mais personnellement, je trouve que cela va trop loin.

En guise de conclusion : quel est le meilleur moment que vous avez vécu en tant que médecin du sport ?

Je ne peux pas nommer de moment précis. Mais j'ai toujours été extrêmement impressionné par la manière dont peut naître au sein d'une équipe un esprit qui la soude et la mène au succès. Combinées au contact avec les fans, les émotions que l'on peut ressentir aux côtés d'une équipe sont toujours saisissantes.



Dr méd. Thomas Ringgenberg

Depuis l'obtention de son titre de spécialiste en médecine interne générale en 2001 et l'extension de sa spécialisation à la médecine du sport (SSMS) en 2005, Thomas Ringgenberg est un médecin du sport engagé. Bien qu'il soit un sportif d'endurance passionné dans sa vie privée, il a consacré une grande partie de sa carrière de médecin du sport au football. Il s'est ainsi occupé de l'équipe nationale suisse de football M17 lorsqu'elle a remporté la Coupe du monde au Nigeria en 2009. Aujourd'hui encore, il travaille comme médecin de famille au centre médical Fellergut à Bümpliz.

Évaluation de l'aptitude à supporter la détention: formations continues en novembre 2023

L'évaluation de l'aptitude à supporter la détention constitue une passerelle complexe entre la médecine et la justice. Les médecins doivent alors évaluer l'aptitude d'une personne à supporter une détention de 24 heures sans que sa santé en soit affectée. Cette tâche requiert non seulement une expertise médicale, mais aussi une compréhension des exigences et des conditions de travail de la police. En novembre 2023, la SMCB a de nouveau proposé, en collaboration avec la Police cantonale bernoise, deux formations continues qui ont permis aux participants de découvrir les conditions et les exigences applicables à l'évaluation de l'aptitude à supporter la détention.

Texte: Nicolas Felber, responsable des médias imprimés SMCB

Lorsqu'une personne présentant des problèmes de santé est arrêtée par la police, une évaluation de son aptitude à supporter la détention est nécessaire. La tâche centrale du médecin convoqué est alors d'examiner si la personne arrêtée peut être détenue pendant 24 heures sans risque pour sa santé. Si l'exercice peut sembler simple, ces examens se déroulent toutefois souvent dans des conditions difficiles. L'urgence, le peu de familiarité avec les locaux des postes de police ou l'influence de l'alcool ou des drogues sous laquelle les personnes à examiner se trouvent fréquemment peuvent rendre la situation difficile pour le médecin de garde. Comme l'évaluation de l'aptitude à supporter la détention est une pièce essentielle du processus de collaboration entre la médecine et la police, la SMCB a de nouveau proposé, en coopération avec la Police cantonale bernoise, des formations continues sur le sujet en novembre 2023 à Berne et

à Bienne. Des exposés d'experts des deux parties – corps médical et police – ont permis de faire avancer la compréhension et la confiance mutuelles et d'échanger des perspectives. Seules une formation et une sensibilisation adéquates permettront d'améliorer le processus de l'évaluation de l'aptitude à supporter la détention; la formation est essentielle à la maîtrise de cette tâche complexe et lourde de responsabilités. Le cadre non stressant d'une formation continue a permis aux participants de se familiariser avec les défis spécifiques à l'évaluation de l'aptitude à supporter la détention et avec les solutions possibles avant qu'ils ne les rencontrent pendant le service d'urgence.

Le rôle du corps médical

Lors de l'évaluation de l'aptitude à supporter la détention, la tâche principale des médecins, en tant que partie intégrante du service d'urgence obligatoire, est d'évaluer l'état de santé des personnes arrêtées. Il convient de souligner ici que le médecin de garde doit

fonder son évaluation sur les seuls aspects médicaux et ne pas se laisser influencer par des tiers ou par l'urgence évoquée plus haut. Bien que la police soit pressée par le temps, la priorité absolue pendant l'examen est la sécurité. À la demande du médecin ou de la personne examinée, un policier se trouve soit dans les locaux d'examen, soit juste devant la porte de la salle d'examen. Malgré les conditions susceptibles de compliquer l'examen, il appartient au médecin de service de ne pas s'impliquer émotionnellement ou personnellement dans l'affaire. Ni le passé de la personne examinée, ni les circonstances entourant le soupçon de culpabilité, ni les conditions différentes de celle d'un cabinet médical qui règnent dans les locaux d'examen ne doivent troubler l'évaluation. Le principe d'équivalence s'applique toujours aux personnes arrêtées: elles doivent être traitées de la même manière que les patients réguliers du cabinet.

Lors de la formation continue, le rôle joué par l'alcool ou les drogues dans l'évaluation de

L'aptitude à supporter la détention a été particulièrement mise en exergue. Outre l'état général de la personne arrêtée, sa consommation d'alcool ou de drogues est souvent un point central. Une grande partie des évaluations effectuées y sont liées. Les médecins assurant le service d'urgence doivent être préparés à examiner des personnes fortement alcoolisées ou sous l'emprise de drogues. Il leur faut aussi tenir compte du risque de polyconsommation de substances. Dans ce cas également, la police doit se concentrer sur la sécurité du médecin et de la personne examinée. En cas de complications, une aide médicale supplémentaire est appelée en renfort. Dans le cadre d'une évaluation de l'aptitude à supporter la détention, les médecins des services d'urgence sont appelés à *examiner* une personne, non à la *traiter*.

Dans la communication avec la police, les médecins doivent tout particulièrement tenir compte du fait que le jargon médical n'est pas compréhensible pour tout le monde. Ils doivent veiller à s'exprimer de la manière la plus simple et la plus pragmatique possible. Cela permet de garantir que le corps médical et les représentants de la police communiquent toujours d'égal à égal et que l'évaluation se déroule ainsi autant que possible sans barrières. Une communication ciblée entre les médecins et la police permet de garantir que l'évaluation se déroule de manière plus linéaire. La coopération entre le corps médical et la police est essentielle pour chaque évaluation de l'aptitude à supporter la détention !

Processus de facturation pour les évaluations de l'aptitude à supporter la détention

Alors que doc.be 6/2022 a présenté en détail le contenu pratique et didactique de la formation continue, le présent numéro se penche sur un nouveau point de nature organisationnelle : la facturation des actes effectués dans le cadre de l'évaluation de l'aptitude à supporter la détention. Si des actes tels ladite évaluation, un constat de décès, un placement à des fins d'assistance ou un examen sur l'aptitude à la conduite sont effectués sur mandat de la police, les factures correspondantes peuvent être envoyées directement à la Police cantonale bernoise. La facturation par l'intermédiaire de la police est possible depuis le 1er janvier 2020. La SMCB s'est engagée pour que les médecins

n'aient pas à supporter le risque créancier après leur service sur mandat de la police. La Police cantonale bernoise s'en charge et gère le processus créancier. L'envoi de la facture à la Police cantonale bernoise permet de garantir que le médecin prestataire n'aura pas à supporter le risque de perte d'honoraires et qu'il restera anonyme vis-à-vis de la personne examinée. En contrepartie, la police souhaite que la facturation intervienne le plus rapidement possible une fois la prestation fournie. Il faut impérativement veiller à ce que la facturation se fasse selon le TARMED (maladie ou accident), de la même manière que la facturation dans le cadre de l'activité du cabinet médical. Ce n'est qu'ainsi que la police peut à son tour procéder à l'encaissement auprès des personnes examinées. En cas de non-respect des règles du TARMED, la facture ne peut pas être réglée.

Retours des participants

Cette année aussi, la SMCB et la Police cantonale bernoise ont tenu à recueillir l'avis des participants aux deux manifestations de formation continue. Pour ce faire, des questionnaires ont été remis aux participants, qui pouvaient les remplir et les rendre à la fin de la formation continue.

Nous avons constaté avec plaisir que la grande majorité des participants ont donné de bons, voire d'excellents retours. Après la formation continue à Berne, 87 des participants ont par exemple qualifié l'utilité pour l'exercice de la profession médicale d'«excellente». Les retours positifs répétés de ces dernières années montrent que les formations continues sur les évaluations de l'aptitude à supporter la détention ne sont pas seulement utiles sur le plan théorique, mais qu'elles sont également précieuses pour l'activité pratique et qu'elles rencontrent un franc succès auprès des médecins participants.

Des formations sur l'évaluation de l'aptitude à supporter la détention sont également prévues pour l'année prochaine. La SMCB et la Police cantonale bernoise vous informeront dès que les dates seront fixées. Nous nous réjouissons de votre participation !

Facturation à la Police cantonale bernoise

Vous avez effectué, sur mandat de la Police cantonale bernoise, une évaluation de l'aptitude à supporter la détention, un constat de décès, un placement à des fins d'assistance ou un examen d'aptitude à la conduite ? Dans ce cas, vous êtes en droit d'envoyer la facture correspondante (établie selon le TARMED) directement à la Police cantonale bernoise.

L'adresse est la suivante :
Police cantonale bernoise
Service financier
Case postale
CH-3001 Berne

Calendrier 2024

Société des Médecins
du Canton de Berne

22 février

Assemblées des associations du canton, dans tout le canton

14 mars, après-midi

Assemblée des délégués de la SMCB

21 mars

Journée de réflexion de la SMCB, Comité au complet

22 mai, 17 h 00

PME bernoises, assemblée printanière ordinaire des délégués

06 juin

FMH Chambre médicale

13 juin, après-midi

(date alternative)

Assemblée des délégués de la SMCB

20 juin, après-midi

Conférence élargie des présidents (présidents des associations du canton et des sociétés spécialisées) de la SMCB

27 juin

Assemblées des associations du canton, dans tout le canton

12 septembre *(date alternative)*

Conférence des présidents ou conférence élargie des présidents (présidents des associations du canton et des sociétés spécialisées) de la SMCB

16 octobre, 17 h 00

PME bernoises, assemblée automnale ordinaire des délégués

17 octobre, après-midi

Assemblée des délégués de la SMCB

23–26 octobre

BETAKLI

7 novembre

FMH Chambre médicale

14 novembre

Assemblées des associations du canton, dans tout le canton



Analytik, umgesetzt in die Praxis.



medics

schnell. exakt. praxisnah.